



Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine et l'Apec renouvellent leur partenariat

vendredi 7 juin 2024, par [lpe](#)

Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine et l'Apec viennent de signer un nouveau partenariat en faveur de l'accélération et la sécurisation des transitions professionnelles des salariés de la région.

Dans un contexte de très fortes tensions de recrutements et des besoins en compétences cadres qui se maintiennent (près de 14.500 embauches attendues en Nouvelle-Aquitaine en 2024 selon les prévisions APEC), les deux acteurs poursuivent leur objectif commun de fluidifier d'une part, le parcours des actifs en reconversion et favoriser leur employabilité, et de faciliter, d'autre part, l'accès aux compétences des entreprises de la région, en phase avec leurs besoins en recrutements.

Cette nouvelle convention de partenariat, d'une durée de 2 ans, va permettre aux deux acteurs du territoire, de continuer à proposer aux cadres et salariés de la région, des dispositifs d'accompagnement personnalisé afin de les aider à faire le point, anticiper de nouvelles dynamiques et booster leur employabilité, par le biais notamment du Projet de Transition Professionnelle (PTP) et du dispositif démissionnaire.

Les actions menées lors de la première convention telles que la co-animation de webinaire à destination des cadres et de matinales, l'animation de réunions d'information sur le Conseil en Evolution professionnelle (CEP), la participation au comité de pilotage TRANSCO... vont être poursuivies et renforcées.

L'Apec et Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine prévoient également de partager leurs efforts communs dans d'autres domaines tels que la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et le dispositif Transitions Collectives, destinés aux salariés cadres.

Par ailleurs, l'Apec et Transitions Pro s'engagent, dans leurs champs de compétences respectifs, à partager des informations sur les métiers cadres en tension et sur les besoins en emplois, en compétences et en qualifications sur le territoire régional.

« Ce partenariat vient consolider une collaboration de longue date. Notre objectif commun est de faciliter la reconversion et l'évolution professionnelle des salariés cadres de la région par la promotion et la mise en œuvre de plusieurs dispositifs dont le CEP démissionnaire et Transitions Collectives. », explique Valérie FENAUX, déléguée régionale Apec Nouvelle-Aquitaine.

« Chaque année ce sont plus de 5000 salariés, notamment des cadres représentant 8% des demandeurs, qui sollicitent Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine pour réaliser leur projet, voire leur rêve de mobilité ou d'évolution professionnelle.

Ce partenariat vise à accompagner les transitions professionnelles des cadres, tout en répondant aux besoins en emploi dans notre région. », Pénélope LUCAS, Directrice Générale Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine.

Entreprises, cadres, restez en veille sur l'actualité économique en Nouvelle-Aquitaine avec notre magazine trimestriel : <https://boutique.lepetiteconomiste.com>